



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la santé

HESA • NUMÉRO 147 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 28 mai 2019

Président

M. Bill Casey

Comité permanent de la santé

Le mardi 28 mai 2019

• (0900)

[Traduction]

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC)): Bonjour. Bienvenue à la 147^e réunion du Comité permanent de la santé.

Nous poursuivons notre étude sur la condition physique et le niveau d'activité physique des jeunes au Canada.

Nous accueillons Josh Berman et Adam Joiner de Repaires jeunesse du Canada.

Nous entendrons Josh Watt, de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires, qui se joint à nous par vidéoconférence.

Nous recevons Melanie Davis, directrice générale et chef de la direction, et Tricia Zakaria, gestionnaire, Campagnes et programmes, d'Éducation physique et santé Canada.

Nous entendrons aussi, par vidéoconférence depuis la Colombie-Britannique, Richard Way et Andrea Carey de la Société du sport pour la vie.

Bonjour. C'est merveilleux de vous avoir avec nous.

Nous allons vous donner à chacun 10 minutes pour prononcer vos remarques liminaires. Nous entendrons d'abord Josh Berman.

Vous avez 10 minutes.

M. Josh Berman (directeur, Recherche et politique publique, Repaires jeunesse du Canada): Madame la présidente, distingués membres du Comité, mesdames et messieurs, merci de me donner l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui et de contribuer à cette importante étude sur le niveau d'activité physique des jeunes au Canada.

Des activités communautaires, des relations positives et des programmes qui changent des vies: en tant que principal organisme axé sur les services aux enfants et aux jeunes au pays, Repaires jeunesse du Canada offre des services et des programmes essentiels à plus de 200 000 jeunes dans 700 collectivités canadiennes. Nos clubs les aident à devenir des adultes en santé, actifs et engagés pendant les heures critiques où ils ne sont pas en classe. Notre personnel formé donne aux enfants et aux jeunes les outils nécessaires pour réussir à s'exprimer, à obtenir de bons résultats scolaires, à vivre sainement, à faire de l'activité physique et à être en bonne santé mentale.

Dans les clubs, nous sommes là pour les enfants et les jeunes pendant les heures critiques où ils ne sont pas en classe, avant et après l'école et pendant les week-ends et les congés scolaires, périodes où un enfant a le plus de temps libres. Un enfant moyen entre 6 et 12 ans a environ 67 heures de temps libres chaque semaine, ce qui est supérieur au nombre d'heures qu'il passe en classe.

La recherche montre que le fait de passer beaucoup de temps à être, en grande partie, sans structure, sans supervision et improductif peut miner le développement positif.

Chez Repaires jeunesse du Canada, les jeunes bénéficient de programmes structurés et de supervision qui les aident à rester actifs et en santé. Tous nos clubs suivent les programmes de base de notre modèle de réussite, qui prévoient de l'activité physique quotidienne et l'accès à des aliments sains.

Comme le Comité le sait, il a été prouvé que l'activité physique a des effets étendus: par exemple, elle améliore le rendement scolaire et réduit la dépression, l'anxiété et le stress, en plus de prévenir la solitude et les comportements auto-destructeurs. Elle joue un rôle fondamental dans le développement d'un enfant en santé.

Nous savons que seulement 35 % des enfants canadiens entre 5 et 17 ans s'adonnent aux 60 minutes d'activité physique quotidiennes recommandées. Nous savons aussi que la participation à des activités parascolaires organisées et de qualité est une façon constructive, sécuritaire et active pour les jeunes d'occuper leurs temps libres.

Dans un récent sondage national, lorsqu'on leur a demandé comment ils aimeraient passer leurs temps libres, la grande majorité des enfants et des jeunes ont dit qu'ils voulaient consacrer plus de temps à faire de l'activité physique, à traîner avec leurs amis et à participer à des activités artistiques comme la musique et le théâtre. Cependant, il peut être difficile pour des familles disposant de peu de moyens socioéconomiques d'accéder à ces activités.

C'est là que Repaires jeunesse du Canada intervient. Nos clubs offrent chacun de ces programmes gratuitement ou à peu de frais à nos membres. Ils se trouvent souvent dans des quartiers où les centres récréatifs sont rares et où les jeunes en viennent à penser que ce sont des endroits où ils pourraient être à leur place.

Les clubs ont surtout été axés sur l'activité physique, notamment des équipes sportives, des loisirs, de la danse et des sports d'aventure. Nous ajoutons de plus en plus d'aliments nutritifs aux collations que nous servons habituellement après l'école et offrons des programmes qui couvrent la nutrition et d'autres aspects d'une vie saine. Ils aident les enfants et les jeunes à développer des attitudes et des comportements positifs pour favoriser leur sécurité, leur santé et leur bien-être.

Les enfants qui participent régulièrement à des programmes parascolaires font des gains considérables sur le plan de la santé et du bien-être. Ils font de l'exercice plus régulièrement, ils mangent bien et sont plus à l'abri des blessures et des menaces. Comme ils sont appris à l'enfance, ces comportements sont plus susceptibles d'influer sur le style de vie des participants à l'âge adulte.

Compte tenu des bienfaits à court et à long terme des programmes parascolaires structurés sur la santé physique et mentale des enfants et des jeunes, nous demandons au Comité d'envisager de vivement recommander dans son rapport au Parlement qu'on soutienne pareils programmes afin de les élargir, surtout pour les familles ayant peu de moyens socioéconomiques.

J'aimerais maintenant donner à mon collègue, Adam Joiner, directeur des programmes pour les clubs d'Ottawa, l'occasion de parler de certains de nos programmes d'activité physique plus spécialisés.

Merci.

● (0905)

M. Adam Joiner (directeur des programmes, Repaire jeunesse d'Ottawa, Repaires jeunesse du Canada): Merci, monsieur Berman.

Je voudrais prendre un instant pour traiter de certains des programmes tout à fait novateurs que nous mettons en œuvre partout au pays pour les enfants et les jeunes dans le besoin. Qu'il s'agisse du divorce de ses parents, de l'incarcération d'un membre de sa famille ou de l'émigration de sa famille au Canada pour fuir les violences dans son pays d'origine, vivre un traumatisme pendant l'enfance et l'adolescence est une expérience profondément troublante et stressante qui laisse des marques physiques et psychologiques. On constate un grand bouleversement du développement normal de l'enfant, que ce soit sur le plan cérébral, physique, comportemental ou des interactions sociales. Avec l'avènement de la neuroscience, nous avons une compréhension beaucoup plus poussée de l'incidence des traumatismes sur le cerveau et le corps.

Un enfant victime d'un traumatisme peut manifester une dysrégulation émotionnelle, de l'hypervigilance, de l'agressivité et l'incapacité d'adopter un comportement prosocial. Les traumatismes provoquent essentiellement une réingénierie cérébrale qui rend souvent extrêmement difficile la gestion du stress pour les enfants et les jeunes.

Par l'intermédiaire de son programme de sport axé sur les traumatismes appelé Bounce Back League, Repaires jeunesse du Canada contribue à l'amélioration de l'état de santé et du bien-être des enfants et des jeunes qui ont vécu un traumatisme. Actuellement offert dans 3 clubs, ce programme sera bientôt accessible dans 10 autres clubs, y compris ici même, à Ottawa. Les jeunes sont invités à participer à des sports de compétition de façon soutenue. Chaque session commence par un échauffement. Ensuite, les jeunes perfectionnent leurs compétences, puis participent à une compétition qui les expose au stress. Pendant la compétition, un membre du personnel dûment formé encadre les jeunes et discute avec eux de stratégies de gestion du stress; il les aide à établir des liens avec des périodes ou des circonstances stressantes dans leur vie, que ce soit à l'école, dans leur emploi à temps partiel ou à la maison. À la fin de la compétition, le groupe se rassemble pour échanger et apprendre les uns des autres.

J'insiste sur ce programme, parce que c'est une façon de soutenir l'enfant ou le jeune de façon globale. Accroître l'activité physique est extrêmement important, mais nous devons aussi intervenir auprès des jeunes en fonction du stade auquel ils sont rendus. Des programmes de sport comme notre Bounce Back League, qui sont bien conçus et s'appuient sur des données probantes et des recherches pluridisciplinaires, peuvent améliorer tant la santé physique que mentale des enfants et des jeunes, qu'il s'agisse de la confiance en soi, de la gestion des émotions ou de l'établissement de relations saines.

Notre programme est offert quasi gratuitement à l'échelle du pays avec le but avoué de fournir des programmes d'activité physique uniformes et de grande qualité où il est possible d'acquérir des compétences en culture de l'activité physique. L'acquisition de compétences sociales est sous-jacente à tous les programmes que nous offrons: les enfants et les jeunes peuvent ainsi apprendre la communication positive, la prise de décisions positive et le leadership.

Comme je l'ai dit, il est extrêmement important d'intervenir auprès des enfants et des jeunes en fonction du stade auquel ils sont rendus et de leurs capacités. Les programmes et services de Repaire jeunesse sont conçus dans cette optique. Qu'il s'agisse du programme Marche et Explore, qui permet à 120 enfants et jeunes de partout à Ottawa d'explorer leur ville grâce à diverses promenades, ou encore de nos programmes de sports de compétition, notre objectif est d'amener les enfants à participer et de nous assurer qu'ils ont une expérience positive par rapport à l'activité physique. Ainsi, ils profitent des fondements nécessaires à une vie active. Voir un jeune sédentaire atteindre son objectif n'est pas seulement un moment marquant pour lui, mais pour toutes les personnes qui l'entourent.

Repairs jeunesse du Canada offre des programmes complets comme Nutri-Avantage qui aide les enfants et les jeunes à comprendre l'importance d'une saine alimentation et de la nutrition, ainsi qu'à préparer des repas nutritifs et économiques pour assurer leur pleine croissance. Nous constatons que l'engagement des jeunes dans les sports et les activités est directement lié à leur développement mental, physique, affectif et cognitif.

J'ai grandi au sein de notre club; je peux donc témoigner de l'incidence qu'il a eue sur ma vie. L'activité physique et les frais des programmes sportifs n'étaient pas à la portée de ma famille. Repaire jeunesse Ottawa était donc mon seul exutoire. Avant de rejoindre cet organisme, je n'avais pas accès à des activités sportives régulières. Je mangeais mal et j'avais donc un mode de vie très malsain, ce qui fait que, à un moment donné, je pesais plus de 350 livres. Repaire jeunesse Ottawa m'a permis de perdre du poids, d'être en meilleure santé, d'apprendre ce qu'est une bonne nutrition et d'acquérir de la confiance en soi à une époque où j'étais particulièrement vulnérable. Cette expérience a changé ma vie. Et de pouvoir offrir cette même expérience à des jeunes de notre collectivité aujourd'hui est un très grand privilège pour moi. En tant que multi-marathonien et adepte des demi-marathons, mon style de vie est beaucoup plus sain aujourd'hui. Je crois que Repaire jeunesse Ottawa m'a sauvé la vie de bien des façons en me donnant l'occasion de devenir la personne que je suis aujourd'hui.

Repairs jeunesse du Canada travaille avec 200 000 jeunes chaque année pour leur donner à eux aussi l'occasion d'apprendre l'importance de l'activité physique et son incidence sur leur vie.

Merci une fois de plus de nous avoir permis de témoigner devant vous. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

● (0910)

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Excellent.

La parole est maintenant à Josh Watt, à Winnipeg.

Monsieur, vous avez 10 minutes.

M. Josh Watt (porte-parole, Association canadienne des commissions/conseils scolaires): Merci beaucoup.

[Français]

Honorables membres de la Chambre des communes, c'est avec un sens profond du devoir et de la responsabilité que l'Association canadienne des commissions et des conseils scolaires a accepté votre invitation à témoigner devant le Comité permanent de la santé afin de vous faire part de notre avis sur votre étude de la motion M-206, Condition physique et niveau d'activité physique des jeunes au Canada.

Notre association représente plus de 300 conseils scolaires au Canada. Nous sommes responsables de l'éducation publique de près de quatre millions d'élèves, allant de la maternelle jusqu'à la fin de leurs études secondaires.

Collectivement, parmi leurs nombreux mandats, les conseils scolaires donnent aux jeunes l'occasion de mûrir et de s'épanouir dans un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire, afin que ces derniers puissent réussir leurs études.

Nous formons les jeunes et les adultes afin qu'ils deviennent des citoyens informés, consciencieux et autonomes, qui prendront une part active à l'essor de la société canadienne.

Enfin, nous promouvons l'importance du bien-être et d'un mode de vie sain fondé sur l'alimentation, l'activité physique et la prévention de l'abus d'alcool et de drogues.

Ces mandats favorisent directement le genre de résultats que nous espérons voir tous nos élèves adopter avant et après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Ces mandats représentent la contribution durable et l'héritage de la tutelle des conseils scolaires du système d'éducation publique au Canada.

[Traduction]

Afin de concrétiser ces objectifs, les conseils scolaires de partout au pays s'efforcent d'offrir à tous les élèves un programme principal essentiel conçu pour améliorer le mieux-être global, soit les aspects physique, cognitif et affectif. Cela comprend leur participation aux programmes d'éducation physique et d'éducation sur la santé, y compris les volets sur le développement sexuel et la santé reproductive; à diverses activités sportives parascolaires; aux programmes sur la nutrition; et aux activités de promotion du mieux-être, qui sont offertes par l'intermédiaire de programmes et services connexes.

À titre d'association, nous demeurons un membre actif du Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé, un partenariat regroupant 25 ministères de la Santé et de l'Éducation de tout le Canada qui travaillent à promouvoir une approche globale de la santé en milieu scolaire pour favoriser le mieux-être, le bien-être ainsi que le rendement et la réussite des enfants et des adolescents.

Dans la foulée de leur mandat et de ces échanges, les conseils scolaires sont aujourd'hui plus sensibilisés à de nombreux enjeux soulevés par la motion M-206. Ainsi, votre étude de la condition physique et du niveau d'activité physique des jeunes au Canada arrive à point nommé. Il y a quatre ans, l'organisme Active Healthy Kids Global Alliance a pondu un rapport international sur l'activité physique des enfants et des jeunes. Son but était d'établir où se situaient les jeunes Canadiens par rapport à ceux de 14 autres nations. Évidemment, le Canada a reçu la note D- pour le niveau d'activité physique générale et la note D pour le transport actif. Notre note pour la participation des jeunes à des sports organisés était plus encourageante, ce qui ne nous a pas empêchés d'obtenir un C comme note finale.

Cela dit, certains aspects du rapport sont plus prometteurs, et c'est là que les partenaires du milieu scolaire sont en mesure de réagir aux

besoins locaux. En effet, le rapport indique que la grande majorité des élèves canadiens, soit 95 %, ont régulièrement accès à un gymnase, que 91 % ont accès à des terrains de sport et que 73 % ont accès à de l'équipement de terrain de jeu pendant les heures d'école.

Pourtant, nos objectifs pour les élèves sont de plus en plus menacés, et ce, malgré tous les efforts déployés par les conseils scolaires. Nombre de facteurs sont en cause, dont les risques associés à un mode de vie sédentaire, le rôle toujours croissant de la technologie dans apparemment tous les aspects de nos vies et la robotisation de tâches qui étaient autrefois physiques, la disponibilité des ressources pour les populations et collectivités qui n'ont peut-être pas profité de la même exposition à l'éducation physique que d'autres générations de Canadiens, l'incidence constante de la pauvreté sur la vie des jeunes, les risques inhérents de toxicomanie chez les jeunes et les pressions financières exercées par la désuétude des infrastructures, qui englobent tant le bâti que les ressources matérielles, soit les fournitures et l'équipement.

En outre, l'attention portée aux résultats associés à la littératie, à la numératie et aux sciences dans les matières principales a pris de l'ampleur au point de monopoliser le discours et les mesures publiques, ce qui est aussi fort préoccupant.

● (0915)

Bien que nous soyons toujours en faveur de la promotion de ces matières fondamentales par des mesures strictes et vigoureuses qui permettent à l'ensemble des Canadiens d'en tirer profit, d'autres matières, comme l'éducation physique et à la santé, ne bénéficient malheureusement pas de toute l'attention qu'elles méritent, surtout durant les dernières années du secondaire.

L'Association canadienne des commissions/conseils scolaires comprend que l'activité physique demeure un déterminant important de la réussite scolaire, comme en témoignent bien des recherches fondées sur des données probantes. Si le Canada veut accroître le taux de réussite de ses élèves de même que leurs compétences fondamentales, il est primordial d'accorder une importance équivalente à la sphère physique. À plus long terme, c'est une question de compétitivité économique, mais aussi d'investissements dans les programmes de santé et les programmes sociaux nationaux. En ne tenant pas compte de l'ensemble des besoins des élèves, qui sont physiques, psychiques et spirituels, notre pays ne respecte pas ses engagements et va à l'encontre de ses intérêts vitaux.

Bien qu'une longue espérance de vie et de santé soit ce que nous souhaitons à tous nos élèves, les facteurs que j'ai cités continuent de limiter la capacité du système d'éducation publique à soutenir les élèves dans la concrétisation de cet objectif.

Cela dit, nous savons que nous pouvons compter sur l'aide de nos partenaires pour relever tous les défis qui se présentent. Nous sommes donc heureux de pouvoir échanger avec nos collègues fédéraux aujourd'hui sur la nécessité de promouvoir davantage une bonne condition physique et un meilleur niveau d'activité physique chez les jeunes.

Le reste de nos commentaires visent donc à mettre en lumière les avantages que le milieu de l'éducation publique peut tirer d'un partenariat renforcé avec le gouvernement du Canada dans la promotion de ces objectifs.

Notre première recommandation est d'étendre la portée du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants aux activités sportives scolaires.

Deuxièmement, nous recommandons d'établir un fonds de remboursement des frais de transport et de déplacement géré par le ministre du Sport amateur, voire d'établir un organisme national sans but lucratif à l'intention des écoles qui ont besoin d'aide pour participer aux compétitions sportives provinciales et nationales, mais aussi pour organiser les activités de financement connexes.

Troisièmement, nous sommes très favorables au rétablissement et à l'expansion du financement fédéral destiné aux programmes parascolaires de promotion d'une vie saine et active, puisque cela contribuerait grandement à l'atteinte des objectifs d'augmentation de l'activité physique chez les jeunes.

Quatrièmement, nous proposons le maintien des investissements fédéraux dans les infrastructures récréatives des collectivités, mais l'application de critères précis afin de favoriser, si ce n'est pas déjà le cas, les infrastructures que se partagent souvent plusieurs écoles publiques, clubs et centres communautaires.

Cinquièmement, une nutrition adéquate est essentielle si l'on veut favoriser l'activité physique et promouvoir une bonne condition physique. Nos collègues de Repaires jeunesse du Canada l'ont d'ailleurs souligné. Le régime alimentaire est le premier pas vers des habitudes saines. Malheureusement, le taux élevé de pauvreté demeure un facteur pour certains de nos élèves et les prive de leur droit à la sécurité alimentaire. Nous privilégions ici trois interventions distinctes du gouvernement fédéral.

D'abord, il doit augmenter les fonds accordés aux programmes de repas et qui favorisent une saine alimentation dans les écoles. Pour certains élèves, les repas servis à l'école constituent leur seul repas de la journée. Financer l'expansion des programmes actuels serait un moyen direct de favoriser la condition physique et le niveau d'activité physique des élèves les moins nantis au pays. Ensuite, nous préconisons la promotion de mesures locales de sécurité alimentaire conçues pour répondre aux besoins des collectivités éloignées et nordiques. Enfin, des programmes de coupons alimentaires et pour le lait intégrés à l'aide sociale permettraient d'offrir aux familles canadiennes à faible revenu les avantages essentiels pour répondre à leurs besoins nutritionnels quotidiens.

Sixièmement, nous proposons l'expansion du rôle du gouvernement fédéral dans le financement des technologies d'assistance aux personnes handicapées. Pour ce faire, le gouvernement devrait redéfinir son rôle tant sur le plan de l'atténuation des handicaps que des recours. Loin de remplacer le soutien aux technologies d'assistance actuel, cette mesure mettrait davantage l'accent sur l'équipement sportif et serait, selon nous, un véritable avantage pour les jeunes Canadiens en permettant à des élèves qui ont des besoins particuliers et des atypies de prendre une part active à des activités sportives et physiques avec leurs pairs.

Nous demeurons un partenaire actif de l'Assemblée des Premières Nations...

• (0920)

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Monsieur Watt, pourriez-vous conclure rapidement? Vous avez épuisé vos 10 minutes.

M. Josh Watt: Bien sûr.

Dans les circonstances, je vous prie de consulter notre mémoire. Vous y trouverez plusieurs autres recommandations de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires. Je suis bien évidemment prêt à répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir sur le mémoire que nous avons soumis.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Excellent. Merci beaucoup.

Passons maintenant à Éducation physique et santé Canada. Je crois que Mme Davis est la première à prendre la parole.

Vous avez 10 minutes.

Mme Melanie Davis (directrice générale et chef de la direction, Éducation physique et santé Canada): Merci beaucoup de nous donner la possibilité de témoigner aujourd'hui.

Je veux aussi souligner que l'endroit où nous sommes réunis aujourd'hui fait partie du territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine Anishinabeg.

La question de la condition physique et du niveau d'activité physique des jeunes au Canada est importante.

J'aimerais préciser qu'il s'agit d'une étude à la fois opportune et stratégique. Elle dénote une certaine volonté politique et le désir de renforcer les liens entre les compétences et les secteurs concernés. Il est donc permis d'être optimistes, puisqu'il s'agit d'un moment charnière pour nous tous.

Éducation physique et santé Canada existe depuis plus de 85 ans. Notre organisation s'est taillé une place unique dans le tissu canadien, puisqu'elle est idéalement placée pour connaître tant la condition physique et le niveau d'activité physique de la population que les systèmes qui les sous-tendent. Notre travail englobe l'activité physique, la culture de l'activité physique, le sport, l'éducation physique et la santé.

Au sein du système scolaire, Éducation physique et santé Canada soutient deux volets déjà abordés par l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires, soit l'éducation à la santé et l'éducation physique. De façon plus générale, nous faisons la promotion de la santé dans l'ensemble du système scolaire grâce au cadre de l'approche de santé globale en milieu scolaire.

Éducation physique et santé Canada est géré par un conseil de direction composé de professionnels de l'éducation physique et de l'éducation à la santé qui représentent leurs associations canadiennes, de même que par un conseil de recherches qui réunit plus de 100 représentants des facultés d'éducation, de kinésiologie et de santé au pays.

Les enjeux auxquels sont confrontés les jeunes aujourd'hui ne sont pas la responsabilité d'un système en particulier, et le sport n'est pas l'unique solution. Nous avons tous un rôle à jouer. Ce principe est au cœur de la Canadian Alliance for Healthy School Communities, que nous avons fondée.

Je suis la directrice générale d'Éducation physique et santé Canada, tandis que Mme Zakaria en est la gestionnaire des Campagnes et programmes. À ce titre, nous avons le privilège de travailler avec plus de 100 000 enseignants, administrateurs scolaires, leaders communautaires, professionnels de la santé et jeunes à l'amélioration de la santé et du mieux-être de plus de cinq millions d'enfants canadiens. Je suis donc très heureuse de vous transmettre ce que nous savons sur cet enjeu important. Malheureusement, le message central de mon témoignage n'est pas positif. Permettez-moi d'abord de le mettre en contexte.

Je vous rappelle que s'adonner régulièrement à de l'activité physique maintient et favorise la vie. C'est un simple fait. C'est le deuxième jour de vos travaux sur la question. Vous connaissez donc tous les faits sur la santé cardiovasculaire, le diabète, etc. Malgré cela, les gens continuent de mener des vies de plus en plus sédentaires et inactives, et les systèmes dans lesquels nous évoluons favorisent cette inactivité.

L'inclusion aujourd'hui à la liste de témoins de représentants du système scolaire de la maternelle à la 12^e année, et plus particulièrement d'Éducation physique et santé Canada, est un choix judicieux. Les domaines de la santé, de l'éducation et du sport sont interreliés quand il est question de la santé de nos jeunes et des solutions aux problèmes connexes.

La conversation que nous avons aujourd'hui est donc aussi opportune que stratégique, et ce, pour trois grandes raisons.

D'abord, nous savons pourquoi il faut agir. Plus que jamais auparavant, les jeunes Canadiens mènent une vie sédentaire. Les preuves à cet effet abondent. Et les conséquences de cette sédentarité sur leur santé physique et mentale sont durables. Il est certes facile de jeter le blâme sur le temps passé devant un écran et les jeux vidéo, mais les raisons sont bien sûr beaucoup plus complexes. Elles sont liées à la façon dont nous concevons nos collectivités, nos écoles, nos gouvernements, nos routes et nos infrastructures, à notre culture et à notre perception de ce qui est sûr, entre autres. La complexité de tout cela exige la concertation de tous les intervenants.

Ensuite, il est important de participer à la conversation, car elle arrive à point nommé. Adopter des comportements sains tôt dans la vie accroît les possibilités d'être actif tout le long de sa vie. De la maternelle à la 12^e année, les écoles ont plus d'influence sur la vie des jeunes que toute autre institution sociale. Ce qui est acquis pendant cette période déterminante dure toute la vie.

Enfin, les écoles constituent la seule institution sociale apte à joindre pratiquement tous les enfants, peu importe leur sexe, leur âge, leurs capacités, leur culture, leur religion ou leur statut socioéconomique. Ainsi, les écoles sont un moyen idéal pour soutenir les enfants et les jeunes et optimiser leur développement de façon équitable.

La dernière Enquête canadienne sur les mesures de la santé établit que 95 % des enfants canadiens ne consacrent pas suffisamment de temps à l'activité physique au quotidien. De plus, on constate que 51 % des enfants canadiens n'ont pas l'occasion de participer à des activités physiques à l'extérieur du milieu scolaire.

● (0925)

Pour ces jeunes, ces 51 ou 49 %, leur activité physique se résume à l'éducation physique et aux sports en milieu scolaire. C'est limpide: nous savons pourquoi il est important de bouger; nous savons que les enfants sont en milieu scolaire et que c'est le meilleur véhicule pour tous les inclure dans nos efforts. Donc, il est crucial de saisir les occasions d'éducation physique et d'activité physique qui se présentent avant, pendant et après l'école si nous voulons avoir un impact sur leur vie. Pourtant, le pourcentage d'écoles au Canada qui disent assurer le niveau d'activité physique adéquat chaque jour à leurs élèves, c'est-à-dire 60 minutes, varie de 8 à 65 % selon l'année scolaire. Pourquoi?

C'est systémique: ce problème est en grande partie attribuable à la nature intersectorielle de l'activité physique. L'absence d'un partenariat conscient, planifié et durable de même que l'absence de collaboration ou de mécanismes connexes entre les secteurs du sport, de l'activité physique, de la santé, des loisirs et de l'éducation constituent certaines des lacunes qui contribuent à cette carence. À

vrai dire, il y a très peu de soutien en place et, lorsqu'il y en a, c'est à petite échelle et axé sur des projets.

Mais c'est aussi un problème d'éducation. Les programmes d'éducation physique varient d'un bout à l'autre du pays, et chaque province a ses propres exigences quant au temps minimal réservé chaque jour à l'éducation physique. Ainsi, on estime que seulement 22 % des enfants canadiens sont actifs tous les jours à l'école.

Nos résultats aux derniers tests illustrent bien ce qui a été dit dans le témoignage précédent. Selon les résultats des tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves, le Canada se classe au 2^e rang en sciences, au 3^e rang en lecture et au 14^e rang en mathématiques. Toutefois, sur les 29 pays évalués, le Canada se classe 17^e pour l'activité physique.

Le bien-être global de nos jeunes est en péril. À l'échelle nationale, nous avons également reçu la note D+ pour le niveau d'activité physique. Des résultats qui augurent mal pour l'avenir. Mais, au-delà des conséquences physiques, comme le diabète, un manque d'activité physique comporte aussi des risques pour la santé mentale. Soixante-dix pour cent des maladies mentales se déclarent pendant l'enfance et l'adolescence. Un Canadien de moins de 18 ans sur 5 est atteint d'au moins une maladie ou un trouble mental. Nous savons également que les enfants sont victimes d'intimidation, d'exclusion et d'intolérance, à l'école et ailleurs, ce qui réduit leurs occasions d'établir et de maintenir des relations saines, y compris pendant les jeux actifs et leurs loisirs.

Chez bien des enfants d'âge scolaire, cela se traduit par la solitude, l'anxiété, un état dépressif et le stress. Les répercussions sur leur santé et leur bien-être futurs sont profondes. Bref, bouger et faire de l'activité physique ne peuvent pas être de simples activités. Cela doit devenir partie intégrante de qui nous sommes, de notre identité. Quand l'éducation physique et l'activité physique sont marginalisées dans les écoles et ailleurs, nous disons aux jeunes que leur corps est une entité distincte de leur esprit et, de bien des façons, nous leur montrons qu'il n'est pas important de bouger. Il est facile de deviner la suite. Selon des données empiriques, quand bouger fait partie de nos activités quotidiennes, les résultats scolaires s'améliorent et diverses possibilités d'innovation et d'apprentissage socioaffectif émergent. On constate même une réduction de l'anxiété et une amélioration de la santé mentale.

Nous pouvons obtenir des résultats en activité physique qui sont comparables à ceux en mathématiques et en sciences, mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

Prenons un peu de recul afin de bien voir le portrait général: le système de santé canadien est coincé entre, d'une part, les exigences économiques et, d'autre part, le vieillissement de la population et la santé toujours plus mauvaise des jeunes. Les coûts annuels de la sédentarité pour le système de santé canadien sont d'environ 6,8 milliards de dollars, soit près de 4 % des frais de santé totaux des Canadiens.

Je suis persuadée que d'autres témoins vous feront part de statistiques semblables. Ce qu'il faut en comprendre, c'est que nos enfants sont sur la mauvaise voie. Ils bougent moins et passent plus de temps assis. En réalité, nous avons les moyens de faire mieux. Ce que nous ne pouvons pas nous permettre de faire, c'est d'attendre.

Renverser la vapeur n'est pas simple. Beaucoup de difficultés nous attendent dans nos efforts pour faire bouger nos enfants davantage, et nous n'avons pas le temps de toutes les explorer aujourd'hui. Plusieurs doivent être abordées de front, en commençant par l'équité. Les enfants n'ont pas tous le même accès aux avantages d'une activité physique régulière. Comme je l'ai dit, seulement 51 % d'entre eux participent à des activités sportives à l'extérieur de l'école.

• (0930)

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Veuillez conclure, je vous prie. Vos 10 minutes sont écoulées.

Mme Melanie Davis: Comme je l'ai déjà dit, les enfants et les jeunes de familles à faible revenu, les jeunes Autochtones, les jeunes LGBTQ et ceux ayant un handicap doivent surmonter des obstacles fondamentaux à la participation. Ces obstacles sont liés à leur milieu socioaffectif et à des infrastructures mal conçues.

Nous avons plusieurs recommandations à faire, mais je vais simplement les citer rapidement en guise de conclusion.

D'abord, nous devons mettre l'accent sur les symptômes de l'inactivité physique, pas seulement sur le résultat final. Ensuite, il faut une approche pangouvernementale, sur le principe de l'approche tenant compte de l'ensemble des besoins de l'enfant. Nous devons tirer profit des motivations des Canadiens aujourd'hui. Enfin, nous devons relever le défi du niveau minimal d'activité physique quotidienne en milieu scolaire et y parvenir partout au pays.

Merci.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Très bien. Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de la Société du sport pour la vie.

Monsieur Way, est-ce vous ou Mme Carey qui témoignez en premier?

M. Richard Way (président directeur général, Société du sport pour la vie): Je vais commencer, puis nous allons alterner.

Bonjour. Comme on vous l'a dit, je m'appelle Richard Way et je suis le président directeur général de la Société du sport pour la vie.

Mme Andrea Carey (directrice des opérations et des projets spéciaux, Société du sport pour la vie): Je m'appelle Andrea Carey. Je suis directrice des opérations et des projets spéciaux pour la Société du sport pour la vie.

Nous aimerions tout d'abord souligner que nous sommes actuellement sur le territoire traditionnel des Salish de la Côte et reconnaître tous les territoires traditionnels au pays.

M. Richard Way: Avant d'aller plus loin, permettez-moi de vous rappeler la définition de la folie, soit faire constamment la même chose en espérant obtenir des résultats différents.

Je sais que le Comité a été bombardé de chiffres, et nous allons lui en lancer d'autres: moins de 9 % des enfants d'âge scolaire respectent les Directives canadiennes en matière d'activité physique. Plus perturbant encore, c'est l'écart entre les sexes: seulement 26 % des filles de 5 à 17 ans font en moyenne 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée par jour comparativement à 48 % des garçons.

Nous savons que l'inactivité physique est un facteur de risque majeur de décès prématuré, de déclaration précoce de certaines maladies et d'un éventail de troubles chroniques et de santé mentale. Des recherches montrent aussi qu'un comportement sédentaire chronique, comme regarder la télévision ou jouer à des jeux vidéo pendant des heures à la fois, est également associé à des troubles de

santé chroniques et à un décès prématuré. Bref, il ne suffit pas d'être actif: il faut aussi réduire le nombre d'heures que nous passons assis chaque jour.

Si l'inactivité physique et les heures de sédentarité ne changent pas, nos enfants risquent de vivre moins longtemps que nous, ce qui serait une première.

Nous devons mettre en place de nouvelles stratégies. Ce faisant, il ne faut pas oublier la définition de la folie. Nous devons donc concevoir des stratégies fondées sur des politiques et des plans fiables afin d'adopter une approche multisectorielle. Il faut offrir des programmes de qualité qui permettent le développement de la culture de l'activité physique. Comme l'a mentionné Mme Davis, nous devons aller au-delà des symptômes de l'activité physique, c'est-à-dire développer la culture de l'activité physique. Nous savons tous que personne ne doit être exclu. Il en résultera une plus grande activité physique et une meilleure santé.

Mme Andrea Carey: Il existe déjà des politiques solides pour soutenir ces efforts. Le *Plan d'action mondial de l'OMS pour promouvoir l'activité physique 2018-2030* préconise des mesures concrètes et coordonnées à l'échelle internationale, nationale et régionale pour augmenter l'activité physique et réduire la sédentarité. Ce plan repose sur quatre objectifs stratégiques: créer des sociétés actives, créer des environnements actifs, susciter l'activité chez les gens et créer des systèmes actifs.

Ces mesures touchent la gouvernance, le leadership, les partenariats multisectoriels, les capacités des ressources humaines, la défense des droits et intérêts, les systèmes d'information et les mécanismes de financement dans tous les secteurs pertinents. Ces efforts sont directement liés aux objectifs de développement durable de l'ONU.

Au pays, le gouvernement fédéral a rédigé un document stratégique intitulé *Une vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada: Soyons actifs*. Ce document vient compléter les politiques, stratégies et cadres déjà en place dans le contexte de la crise de l'inactivité physique. Il insiste sur le rôle important de la culture de l'activité physique dans l'augmentation de l'activité physique. Cette vision commune compte six domaines prioritaires et huit points de convergence.

Toute stratégie canadienne doit se fonder sur les très bonnes politiques nationales et internationales existantes et miser sur une gamme élargie de méthodes pour faire bouger les gens, la culture de l'activité physique étant un des principaux points de convergence. Et son application doit être descendante, soit jusque dans les collectivités.

Nous savons que c'est à l'échelle locale que les changements s'opèrent.

• (0935)

M. Richard Way: Des politiques et des plans sont déjà en place. Nous devons agir. C'est pourquoi davantage de collectivités doivent adopter une approche multisectorielle. Comme le dit le vieil adage, il faut tout un village pour élever un enfant.

Que doit faire ce village pour mettre en œuvre les stratégies internationales et nationales? Il doit employer des stratégies qui s'inscrivent dans cette approche communautaire multisectorielle.

Bien qu'il soit important de promouvoir une vie active, investir uniquement dans la promotion ne se traduira pas par les résultats souhaités.

Bien que les écoles aient un rôle très important à jouer, les stratégies déployées ne peuvent pas reposer uniquement sur elles. C'est ce que nous avons fait par le passé, et aujourd'hui, les spécialistes en éducation physique sont évacués du système scolaire, ce qui provoque l'érosion des possibilités viables de développement des compétences motrices et d'activité physique de qualité pendant les heures d'école.

Bien que les parents aient un rôle super important à jouer, ils ne peuvent pas porter seuls ce fardeau, alors qu'ils essaient de concilier leur travail et leur vie familiale dans une société qui valorise la surprotection; ils doivent maintenant établir de quelle façon leur enfant peut être assez actif dans le peu d'heures qu'ils passent ensemble.

Bien que les organismes communautaires et les centres de loisirs municipaux aient leur importance, la qualité et l'accessibilité des programmes qui sont actuellement offerts sont très variables.

Et même si beaucoup de gens s'adonnent à un sport, la présence de clubs locaux et la qualité de leurs programmes, de la formation et des compétitions varient beaucoup.

La reconnaissance des avantages de l'activité physique continue de croître au sein du milieu de la santé. Cela dit, il n'a pas les rapports nécessaires avec le milieu de l'activité physique communautaire pour le mettre en valeur.

Tous ces groupes doivent travailler ensemble. Ils font un travail remarquable, mais habituellement en vase clos. Il y a d'excellentes organisations représentées ici aujourd'hui, mais nous devons aborder la question de manière concertée, c'est-à-dire réunir les promoteurs d'activités, les parents, les écoles, le secteur de la santé et celui du sport et des loisirs, pour changer le système comme nous le souhaitons.

Toute stratégie canadienne doit être d'origine communautaire et multisectorielle afin que la culture de l'activité physique soit développée de façon concertée pour favoriser une bonne forme physique et améliorer le niveau d'activité physique.

Mme Andrea Carey: En structurant ces programmes et ces possibilités, nous sommes tous responsables du développement de la culture de l'activité physique. Tout comme pour la lecture, l'écriture et l'arithmétique, nous devons aussi enseigner à nos enfants les compétences motrices pour qu'ils apprécient l'activité physique et connaissent une gamme d'activités et de forme physiques pendant leur vie, grâce au sport et à l'exercice, en passant par la danse, la gymnastique, les arts martiaux et des activités quotidiennes. Le plus tôt, le mieux. Il faut commencer dans la tendre enfance et continuer jusqu'à un âge avancé.

La culture de l'activité physique est la motivation, la confiance, les compétences physiques, les connaissances et la compréhension de la valeur de l'activité physique pendant toute la vie et la prise en charge de cette activité. Cinq principes définissent cette culture. Ce concept s'adresse à tous, sans exception. Il offre à chacun son parcours. On peut l'enrichir et le vivre grâce à une gamme d'expériences dans différents milieux et contextes. Il faut lui accorder de l'importance et l'entretenir toute la vie. Il contribue au développement de toute la personne.

Dans le passé, le jeu était surtout non structuré et on y prenait des risques. Il aidait à acquérir des compétences motrices et il préparait les enfants à une vie d'action, allant du sport et des loisirs aux activités professionnelles comme celles du métier de pompier et de charpentier.

Maintenant, nous avons délibérément sorti le mouvement de notre environnement. Les jeunes sont accrochés à leurs téléphones, à leurs jeux ou à Netflix. Ils ne bougent plus. Nous devons appuyer l'acquisition de la culture de l'activité physique pour combattre la sédentarité. Il faut activement la développer, car on ne peut pas supposer qu'elle s'acquerra naturellement.

Même si, en partie, la solution consiste à fournir plus d'occasions de jeu non structuré...

• (0940)

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Pouvez-vous ralentir légèrement le débit? L'interprète peine à suivre. Merci.

Il vous reste une minute et demie.

Mme Andrea Carey: D'accord.

Il importe de se rappeler que les personnes de tous âges n'acquiescent pas de façon innée cette culture. Il faut la développer, l'appuyer et l'encourager. Nous devons examiner comment appuyer le parcours de chacun. Cela ne concerne pas une seule activité, mais cela consiste à découvrir les préférences des enfants et à veiller à leur développement pour conduire au maintien, toute leur vie, d'un mode de vie sain et actif.

M. Richard Way: Sur l'intimidation à l'école, je conclurai en disant que les programmes scolaires médiocres l'institutionnalisent. Faute d'entraîneurs, d'instructeurs et d'enseignants d'éducation physique bien formés, l'éducation médiocre institutionnalise l'intimidation.

Un exemple, rapidement: le ballon-chasseur est prisé dans les cours d'éducation physique que donnent, partout au Canada, des enseignants généralistes. Ce jeu oppose deux équipes qui se lancent un ballon pour attraper un adversaire et le sortir du jeu. C'est un jeu d'exclusion. Les enfants rapides visent les enfants lents, moins athlétiques, moins agiles, qui doivent bientôt cesser de jouer.

Selon le point de vue de la culture de l'activité physique, ce jeu diminue la confiance, la motivation et le plaisir des enfants mêmes que nous cherchons à rendre physiquement actifs.

Des enseignants compétents ne le feraient pas. C'est là qu'Éducation physique et santé Canada essaie, par ses messages, d'améliorer la qualité des programmes scolaires pour amener les enseignants insuffisamment formés à mettre fin à des activités qui institutionnalisent un jeu d'intimidation. Ces activités institutionnalisées, qui découlent de programmes médiocres, se maintiennent alors qu'on essaie de combattre l'intimidation.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): C'est le temps de conclure, s'il vous plaît.

Merci.

M. Richard Way: Il faut retenir le besoin de programmes, de responsables et d'endroits de qualité pour développer la culture de l'activité physique selon une démarche multisectorielle.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Merci beaucoup.

Commençons la première série de questions.

Monsieur Peterson, vous disposez de sept minutes.

M. Kyle Peterson (Newmarket—Aurora, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins d'être ici et de participer à cette étude importante.

J'essaierai de déblayer autant que je peux ce vaste sujet.

Chers amis de Repaires jeunesse du Canada, quel bel exposé! Merci beaucoup. C'était agréable d'apprendre l'existence de certains de vos programmes.

Je tiens à en savoir un peu plus sur la Bounce Back League. Je pense que vous avez dit qu'elle se trouve maintenant dans trois régions. Envisage-t-on de lui donner plus d'envergure? Quelle était la dynamique et comment y participe-t-on?

M. Adam Joiner: Trois clubs existent au Canada. On s'apprête à en avoir dix cette année, notamment un ici, à Ottawa.

Essentiellement, tous sont les bienvenus à Repaires jeunesse du Canada. La plupart des joueurs ont de 6 à 18 ans, et on s'efforce de leur donner une chance. Ici, à Ottawa, il ne coûte rien d'être membre. Pour le devenir, il suffit de se présenter, de remplir le formulaire d'inscription, et le tour est joué.

Visiblement, notre stratégie sera de privilégier les enfants ayant subi des traumatismes à la maison et ayant vécu des situations très difficiles, puis de les appuyer grâce à l'activité physique.

J'ai vu l'application d'un programme au club d'Okanagan, qui a vraiment été bénéfique pour des jeunes qui, franchement, ne participaient pas à des activités à cause de traumatismes subis.

Le sport est tellement plus que la récréation, la recherche du plaisir. Il enseigne les compétences personnelles et sociales, la résilience, la persévérance. Voilà tout ce que fait la Bounce Back League.

M. Kyle Peterson: Oui, c'est agréable à entendre. Ma motion a été en partie motivée par la volonté d'unir santé mentale et activité physique. Je pense que ce programme l'a souligné de façon brillante. Continuez votre excellent travail. Il est agréable d'entendre des histoires de réussite. Merci pour tout.

L'Association canadienne des commissions/conseils scolaires interviendra dans ces questions.

Il est évident que sans programme scolaire robuste, notamment, pour assurer l'activité physique chez les jeunes, notre pays n'obtiendra pas de bons résultats.

Je ne m'inquiète pas, parce que je connais déjà les chiffres, mais c'est un peu déprimant de connaître le pourcentage d'enfants qui peuvent profiter chaque jour des 60 minutes recommandées.

En Ontario, d'où il se trouve que je suis originaire, les écoles n'enseignent pas l'éducation physique quotidiennement, c'est certain. Autant que je sache, c'est presque la norme plutôt que l'exception, particulièrement chez les plus jeunes.

Je me demande si Éducation physique et santé Canada a une position sur les modalités appropriées de cette activité dans les écoles. L'Association canadienne des commissions/conseils scolaires en a-t-elle une analogue? Si elle est différente, en quoi l'est-elle? Quelle durée quotidienne recommanderait-on?

● (0945)

Mme Tricia Zakaria (gestionnaire, Campagnes et programmes, Éducation physique et santé Canada): Notre position concerne l'éducation physique quotidienne de qualité. Nous recommandons 30 minutes. Nous savons que la majorité des écoles du pays ne le font pas.

En Ontario, par exemple, les 150 minutes par semaine ne sont pas obligatoires. Aux écoles et aux conseils scolaires de décider des

modalités. L'école qui organise une manifestation ou un concert pour Noël ne donne pas d'éducation physique en décembre ou tout ce qui s'ensuit. Parfois, ça s'étend à toute l'année.

M. Kyle Peterson: Avez-vous une ligne directrice sur ce qui devrait être obligatoire?

M. Josh Watt: Nous n'avons pas de ligne directrice. L'établissement des programmes-cadres et des exigences en matière d'éducation physique relève des ministères de l'éducation des provinces. Leurs consultations préalables au renouvellement de leurs programmes d'études s'inspireraient vraisemblablement de ceux des ministères homologues des autres provinces et des ministères de la santé. Les programmes d'études et les unités de cours obligatoires par rapport aux unités facultatives sont déterminés à ce niveau.

M. Kyle Peterson: Nous obtenons de bons résultats en science, en lecture et en mathématiques, comme on l'a dit, mais pas dans les activités physiques. Dans la situation inverse, nous nous démènerions beaucoup plus pour régler le problème. Nous devons continuer à mettre en relief l'urgence de combler les lacunes de tous les systèmes — loin de moi l'idée de ne faire de reproches qu'au système d'éducation.

Mes amis de la Société du sport pour la vie, merci aussi de votre apport.

La notion de culture de l'activité physique, bien sûr, est maintenant acceptée de façon générale par tous, visiblement, par Éducation physique et santé Canada aussi.

Pour ma part, je me considère comme chanceux d'avoir eu d'excellents enseignants d'éducation physique durant ma scolarité. Les premières minutes des cours étaient consacrées à l'apprentissage de nouvelles compétences, en basketball, volleyball ou badminton, si nous avons la chance de posséder l'équipement nécessaire. Nous consacrons au moins 15 à 20 minutes à l'apprentissage des principes comme les coups de raquette, le dribble ou la passe avec rebond. La connaissance de ces mouvements de base n'est pas innée.

Est-ce que ça manque dans le système d'aujourd'hui? C'est seulement un élément fondamental des compétences motrices, mais les enfants doivent apprendre à se déplacer pour exceller dans le sport. L'enseignement que reçoivent nos enfants n'est-il pas suffisant?

M. Richard Way: C'est vraiment au petit bonheur. Ça dépend de la présence, dans l'école, d'un éducateur physique compétent. Dans la majorité des endroits au Canada, aucun enseignant compétent en éducation physique ne donne de cours quotidiens de qualité. Comme vous venez de dire, si vous en avez un bon, vous comptez parmi les chanceux. Voilà pourquoi nous exerçons des pressions.

Visiblement, il est essentiel, pour les écoles, d'avoir des éducateurs physiques compétents, mais il faut vraiment un village pour éduquer un jeune, comme on dit. Il faut vraiment une démarche multisectorielle. L'un des projets que nous réalisons ici avec le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique est de sensibiliser les communautés et les collectivités à l'activité physique. En deux ans, nous visitons 27 communautés et créons des groupes de partenariat pour essayer, collectivement, d'accroître l'activité et la forme physiques par le développement de la culture de l'activité physique, que nous présentons à diverses organisations dans les communautés.

Pour atteindre les objectifs, il faut cette démarche multisectorielle et ne pas dépendre d'un seul secteur.

● (0950)

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Merveilleux!

Votre temps est écoulé.

M. Kyle Peterson: Merci.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Au tour, maintenant, de M. Webber, qui dispose de sept minutes.

M. Len Webber (Calgary Confederation, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être ici.

Madame la présidente, je suis convaincu que nous devons prêcher par l'exemple. Pour nos témoins, ici, nous devons faire ce que nous préconisons.

Je crois que nous avons besoin d'une pause. Tout le monde se lève, s'il vous plaît. Nous faisons 25 sauts avec écarts.

Très bien. Merci à tous.

M. Kyle Peterson: On ne l'avait pas appris à M. Lobb.

M. Len Webber: Il possède maintenant le souffle voulu pour poser des questions, et je lui cède mon temps.

Monsieur Lobb, à vous de jouer.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Je vous remercie, monsieur Webber. Vous trouverez le défibrillateur dans le passage.

Je tiens à remercier tous ceux qui sont ici, particulièrement nos témoins de la côte ouest, qui ont dû se lever incroyablement tôt pour nous.

Je me fais l'avocat du diable. Pour l'éducation physique, pourquoi faut-il tant dépendre de l'école? Pourquoi tant dépendre de différents groupes? Je ne dis pas de ne pas en faire, mais, c'est encore l'avocat du diable qui parle, pourquoi ne pas simplement nous fier aux parents? Quelle est la part des parents?

Chez nous, les infirmières publiques disent que les parents doivent se sentir davantage responsables d'envoyer leurs enfants jouer dehors. Quand on est petit, on ne peut faire que ce que les parents autorisent, et si les parents n'envoient pas l'enfant jouer dehors, l'enfant ne joue pas, il n'a aucune chance de le faire.

Je ne crois pas avoir entendu quelqu'un faire allusion aux parents. Quel est ici le rôle des parents?

Mme Melanie Davis: Ils ont un rôle essentiel. Du point de vue scolaire global, la santé est l'affaire de toutes les parties prenantes, notamment des parents et des élèves. Ils font partie des modèles. Mais, si nous revenons à la question de l'équité, tous les parents n'ont pas les moyens d'offrir des possibilités d'activité physique à leurs enfants.

Les enfants de parents sportifs ou actifs le seront aussi, fort probablement. Les parents pantouflards offrent ce modèle à leurs enfants. L'héritage se transmet.

M. Ben Lobb: Puis-je vous interrompre?

J'ai participé à beaucoup de campagnes de financement pour le programme Strong Kids, pour les enfants, de l'YMCA, dont l'idée, en partie, est de rejoindre les enfants peut-être marginalisés pour des raisons économiques. Mais il reste qu'il faut faire participer les parents casaniers à ce programme. C'est ce que j'essaie d'expliquer.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Je vois que M. Berman veut parler.

M. Josh Berman: Merci beaucoup pour cette observation. Elle est incroyablement importante.

Pour l'équité, je suis d'accord. De nombreux clubs, partout au Canada, aident les parents qui ont de nombreux emplois, des heures irrégulières et qui ne peuvent pas conduire leurs enfants aux activités parascolaires. Voilà pourquoi de nombreux clubs, y compris ici, à Ottawa, transportent les enfants par autobus. Des autobus de l'initiative L'Autobus en marche les ramassent à l'école et les conduisent aux clubs. Nous croyons que nous jouons un rôle important avec les écoles, dans les programmes parascolaires et auprès des parents.

Nous réalisons aussi des programmes, partout au Canada, pour transporter les parents vers les lieux d'activités de leurs enfants et pour leur inculquer un modèle de comportement pour faire sauter les obstacles intergénérationnels à l'activité physique.

● (0955)

M. Ben Lobb: J'allais mentionner autre chose. J'ai pratiqué de nombreux sports dans ma jeunesse, notamment au niveau universitaire, aux États-Unis. C'est que, certains des sports que nous enseignons à nos enfants — football, basketball, hockey, foot, baseball — ne se pratiquent pas dans la quarantaine et la cinquantaine. On peut participer à du hockey de ligue de garage et ainsi de suite, mais certains des autres sports, cyclisme, yoga, marche et différentes activités comme ça... Devrions-nous privilégier les sports et les activités qui dureront toute notre vie, plutôt que d'apprendre à jouer au football et au hockey?

Je ne sais pas. Qu'en pensez-vous?

Mme Tricia Zakaria: L'un des apports de la culture de l'activité physique est la capacité de participer à diverses activités dans des contextes différents. Donc, si on pratique le football, le foot et certains autres sports dans sa jeunesse, on acquiert une motivation, une confiance et des compétences qui préparent à la pratique ultérieure de certains autres sports, qui rendent plus susceptible de les pratiquer. Si on n'est exposé à aucune activité pendant la jeunesse, on n'essaiera rien plus vieux. C'est l'un des apports de la culture de l'activité physique.

En ce qui concerne les sports en éducation physique, il se trouve que nous travaillons sur l'apprentissage en ligne axé sur la notion de pratiques modélisées. Ce n'est donc pas seulement du sport. C'est de l'éducation aux sports, mais il y a aussi l'enseignement de jeux pour comprendre, ce qui est un autre concept applicable. Il y a aussi l'apprentissage coopératif. Il y a aussi l'enseignement des responsabilités personnelles et sociales.

Voilà les modèles d'enseignement dont on peut se servir, pour laisser ensuite les élèves ou les enfants expérimenter différents types d'activités et, à partir d'elles augmenter simultanément ces compétences sociales et cognitives et les encourager à essayer diverses activités, à mesure qu'ils vieillissent.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Bon, votre temps est écoulé.

[Français]

Nous cédon maintenant la parole à Mme Quach pour sept minutes.

Mme Anne Minh-Thu Quach (Salaberry—Suroît, NPD): Merci, madame la présidente.

Je remercie aussi tous les témoins. Leurs présentations étaient très intéressantes. Les témoins d'hier ont aussi abordé la question du financement par le fédéral étant donné que le gouvernement fédéral étudie actuellement la question afin de voir ce que l'Agence de la santé publique du Canada peut faire pour aider tout le monde.

Selon vous, quel serait le besoin à l'heure actuelle? Des représentants de l'Agence de la santé publique du Canada ont comparu hier, et ils ont dit que l'Agence avait investi 25 millions de dollars dans des programmes d'activités physiques. Cela concerne tout le monde et ne cible pas seulement les jeunes. Toutefois, rien n'était prévu pour les collectivités vivant en région rurale ni pour les populations vulnérables ou défavorisées.

Quelles seraient vos recommandations quant au financement? De quel ordre serait-il? Certains ont dit que le coût de l'inaction pouvait s'élever jusqu'à 6 milliards de dollars et que la note du Canada se situait à D- ou à C+ sur le plan de l'activité physique. En effet, il se classe au 17^e rang sur 29. C'est catastrophique quand on sait qu'il y a des répercussions sur la santé, la santé mentale, les coûts liés à la productivité et l'économie.

Compte tenu des coûts évalués à près de 6 milliards de dollars, quel devrait être l'investissement initial accordé à la prévention et aux programmes? Que nous conseillez-vous de mettre en place? Mes questions s'adressent à tous.

[Traduction]

M. Richard Way: Nous y répondrons avec plaisir.

Comme nous l'avons indiqué, je pense que nous recommanderions deux mesures clés: l'élaboration d'une approche multisectorielle à l'échelle communautaire pour réunir tout le monde, y compris les parents, les écoles et les responsables des loisirs, des sports et des services de santé; ainsi que l'amélioration de la culture de l'activité physique.

Le Canada est un chef de file mondial en matière de culture de l'activité physique, culture dont des organisations comme la nôtre et Éducation physique et santé Canada font la promotion. Le pays n'a toutefois pas investi de sommes substantielles afin d'améliorer cette culture. Des pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Suisse investissent maintenant davantage dans ce domaine et obtiennent les résultats escomptés.

Il faut donc améliorer la culture de l'activité physique. Nous recommanderions d'investir dans un message portant sur le sujet, puis de modifier les programmes communautaires afin de renforcer cette culture et notre qualité, car ce sont là deux approches importantes.

• (1000)

M. Josh Berman: J'ajouterais que nous considérons que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important en prenant soin

des enfants et des jeunes les plus vulnérables. J'ai abordé le sujet plus tôt. Une grande partie des 200 000 jeunes que nous servons annuellement viennent de milieux socioéconomiques défavorisés et/ou sont de nouveaux arrivants au Canada. Le gouvernement peut donc jouer un rôle de plus en plus important à cet égard.

L'Agence de la santé publique du Canada soutient la Bounce Back League dont nous avons parlé plus tôt. Nous considérons que ces genres de programmes multidisciplinaires fondés sur des données probantes qui ne s'attaquent pas seulement aux degrés d'activité physique, mais qui améliorent aussi les résultats sur le plan de la santé mentale peuvent jouer un rôle de plus en plus important pour les enfants et les jeunes vulnérables au Canada.

Mme Melanie Davis: J'ai deux remarques pour établir un lien à ce sujet.

D'abord, il faut se rallier derrière une vision commune, un cadre qui est déjà en place et qui a été accepté à environ la même époque l'an dernier. Ce cadre met l'accent sur l'équité et se veut rassembleur. Il comprend de multiples points de départ que nous pouvons activer. Ce serait ma première recommandation.

Je recommanderais également de veiller à ce qu'il y ait une sorte de secrétaire parlementaire en matière d'activité physique qui relèverait du ministre de la Santé. Nous avons besoin d'un point où nous pouvons connecter tous les systèmes du gouvernement afin de prendre des décisions éclairées sur le financement des divers projets. À l'heure actuelle, des choses se perdent dans les méandres administratifs. La présence d'un point de connexion au sein du gouvernement peut favoriser la prise de décisions avisées en matière de financement.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Voudriez-vous intégrer cela dans une politique? Le 3 mai dernier, la politique jeunesse au Canada a été dévoilée, mais elle ne comportait aucun plan d'action. Premièrement, avez-vous été consultés, vous qui siégez autour de la table? Deuxièmement, une autre personne a suggéré, hier, qu'un secrétaire parlementaire devrait jouer un rôle dans la politique jeunesse du Canada. Qu'en dites-vous?

[Traduction]

Mme Melanie Davis: Je suis désolée, mais mes écouteurs ne fonctionnaient pas bien et j'ai perdu la plus grande partie de vos propos. Pourriez-vous répéter très rapidement la question?

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Voulez-vous que l'on inclue la participation d'un secrétaire parlementaire ou que l'on prévoie un guichet unique pour l'activité physique dans la politique jeunesse du Canada? Cela pourrait-il être intégré dans un plan d'action éventuel, qui n'existe pas présentement relativement à cette politique?

[Traduction]

Mme Melanie Davis: Je pense que le dossier devrait relever du ministère de la Santé, mais certainement avoir un lien avec les enfants et les jeunes. Quand il est question d'activité physique, tous les âges et toutes les étapes sont concernés, mais nous parlons aujourd'hui des enfants et des jeunes. Comme je l'ai souligné précédemment, je pense qu'une crise sanitaire se profile à l'horizon; il faut donc porter attention à ce segment précis.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Me reste-t-il du temps pour une brève question?

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Il vous reste une minute.

Mme Anne Minh-Thu Quach: D'accord.

Hier, un représentant de l'Agence de la santé publique du Canada nous a dit que plusieurs travaux de recherches ont été entrepris pour évaluer les effets négatifs des écrans et le lien possible avec l'inactivité des jeunes, mais qu'il n'y avait aucune recommandation à propos du temps passé devant l'écran.

Nous savons que les écoles et les conseils scolaires investissent beaucoup sur le plan technologique. J'aimerais avoir le point de vue du représentant de l'Association canadienne des commissions et des conseils scolaires, de Winnipeg. Devrait-on remplacer le temps passé devant les écrans et l'enseignement avec écrans dans les écoles par des projets pilotes qui se dérouleraient dans des milieux de plein air, par exemple?

M. Josh Watt: À mon avis, oui.

Il est important de remplacer le temps consacré à des activités technologiques par une vision axée sur l'éducation physique.

Quant à nous, nos décisions sont prises après avoir réfléchi sur les priorités établies par les ministères de l'éducation de chaque province. Lorsque l'on introduit des technologies à l'appui de l'enseignement de sujets tels que les mathématiques, les langues ou les sciences, c'est pour promouvoir les compétences nécessaires au succès des jeunes et à leur réussite une fois qu'ils ont reçu leur diplôme.

Nous estimons donc qu'il est important de faciliter un dialogue et d'établir un plan pour veiller à ce qu'il y ait du temps consacré à chaque domaine, que ce soit en matière de connaissances ou de compétences physiques.

•(1005)

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous accorderons maintenant la parole à Mme Damoff pour sept minutes.

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Je suis ravie de vous voir assumer de nouveau la présidence.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Oui, c'est formidable.

Mme Pam Damoff: Je remercie tous nos témoins de comparaître aujourd'hui.

Dans la région de Halton, il existe un programme appelé ActiveChefs, lancé par Aman et Kapil Jaspal à l'intention des jeunes du primaire au sujet de la saine alimentation afin de leur enseigner comment cuisiner et être actifs. Cet excellent programme est offert depuis un certain nombre d'années.

Nous avons parlé pas mal de l'importance de la saine alimentation et de l'activité physique ici aujourd'hui. J'ignore si certains d'entre vous ont lu ce qui est paru à ce sujet la semaine dernière. Ce n'est pas nouveau, mais certains de mes collègues ontariens proposent d'imposer une taxe sur les boissons sucrées. Je sais que les conservateurs sont résolument contre cette mesure, mais cela permettrait de générer 1,2 milliard de dollars. On propose maintenant d'adopter une stratégie nationale de matière de saine alimentation. Les recherches de l'Université de Waterloo montrent que les boissons sucrées auront un coût de plus de 50 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années. La somme des revenus et des économies sur le plan des soins de santé totaliserait 37 milliards de dollars.

Je me demande ce que vous penseriez d'élargir l'intervention au-delà de la simple saine alimentation dans les écoles afin de faire quelque chose comme ActiveChefs. Comme cette initiative combine la vie active et la saine alimentation, elle confère aux jeunes les outils dont ils ont besoin afin de bien manger et d'être actifs dans la vie quotidienne.

Je commencerai peut-être par les Repaires jeunesse du Canada. Il n'existe pas de repaire dans ma communauté, n'est-ce pas?

M. Josh Berman: Pas encore.

Mme Pam Damoff: D'accord.

M. Josh Berman: Je céderai rapidement la parole à d'autres collègues pour qu'ils traitent des programmes scolaires, mais sachez que nous jugeons que le besoin en programmes de nutrition ayant un lien étroit avec l'activité physique est immense. Notre club de Scarborough Est ne commence aucun programme avant que les enfants aient mangé, sinon, ils ne peuvent étudier les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, ou faire de l'activité physique. On ne peut rien faire avec un enfant affamé. De plus en plus, nos programmes offrent non seulement des collations santé, mais aussi des repas et souvent des programmes de souper.

Mme Pam Damoff: [Inaudible] ont de bonnes activités aussi, mais ils ne mettent pas autant l'accent sur la vie active que sur la nutrition.

M. Josh Berman: Dans le cadre de notre Défi des p'tits chefs, qui est mis en oeuvre à l'échelle nationale, nous montrons aux enfants comment concocter des repas nutritifs, se procurer et apprêter les ingrédients, et partager un repas avec parents et amis.

Mme Pam Damoff: Que pensez-vous de financer les activités au moyen d'une taxe? Avez-vous une politique à ce sujet?

M. Josh Berman: Nous souhaitons que ces programmes prennent de l'expansion et nous cherchons à offrir aux enfants et aux jeunes vulnérables du pays un plus grand nombre d'occasions de participer à ce genre de programme. Nous considérons que les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent s'associer à nous et à d'autres programmes. Je ne peux parler de la manière de générer des revenus au sein du gouvernement, mais je pense qu'il y a moyen d'élargir ces programmes. De nombreux enfants et jeunes du pays ne bénéficient pas de programmes d'activité physique et de nutrition active comme ceux-ci.

Mme Pam Damoff: Vous opiniez vous aussi. Avez-vous un avis sur la question?

Mme Melanie Davis: J'en ai certainement un. Nous avons parlé de la culture de l'activité physique aujourd'hui, mais la culture de la nutrition existe aussi. Il est crucial que les jeunes acquièrent ces compétences à un jeune âge, au cours de leurs années de formation. Éducation physique et santé Canada établit un lien étroit entre l'activité physique et la nutrition, et tente d'améliorer la culture dans ces deux domaines.

Nous savons aussi fort bien que, comme vous l'avez fait remarquer au sujet de la nouvelle parue la semaine dernière, on envisage d'offrir des programmes en matière d'alimentation, comme des programmes de dîners à l'école au pays. Ces programmes offrent des avantages sur le plan de l'équité. Les jeunes n'ont pas à révéler qu'ils arrivent les mains vides: le repas leur est offert. Tout le monde est donc sur un pied d'égalité.

•(1010)

Nous savons que les jeunes actifs physiquement et bien nourris apprennent mieux. Ces deux éléments sont intimement liés.

Mme Pam Damoff: J'aimerais poser une autre question. Je vous interromprai peut-être là parce qu'il ne me reste qu'une minute.

Quand j'étais membre du conseil municipal d'Oakville, un jeune de cinquième année du nom d'Andreï Adam est venu nous demander d'accorder du financement pour la construction d'un terrain de basketball dans son quartier. Quand nous lui avons demandé pourquoi, il a répondu qu'aucune école n'était prévue dans son voisinage et que ce n'était pas pareil de jouer avec un filet de basketball installé au bord de la rue. Ce jeune a convaincu le conseil d'accorder le financement demandé. Je raconte encore cette histoire aux jeunes pour leur expliquer qu'ils peuvent exercer une influence.

Il ne réclamait pas de programme structuré, mais un endroit où lui et ses amis pourraient marquer quelques paniers. Ils pourraient marcher jusqu'au terrain de basketball au lieu de se rendre à une école en voiture.

Dans quelle mesure est-il important de laisser les jeunes s'adonner à des activités non structurées quand on souhaite qu'ils soient actifs physiquement? Les programmes structurés sont excellents, mais Andreï constitue un excellent exemple montrant qu'un jeune de cinquième année peut admettre qu'il importe de simplement partir avec ses amis pour se rendre à pied à l'endroit où ils veulent jouer au basketball au lieu d'y aller en voiture.

Monsieur Joiner.

M. Adam Joiner: Il est essentiel de s'adonner à des activités structurées et non structurées, mais il faut bénéficier d'un environnement sécuritaire et soutenant sous-jacent. Les jeunes doivent pouvoir accéder à un sport dans lequel ils se sentent en confiance et à l'aise. Ils doivent parfois l'essayer seuls pour l'appriivoiser, mais s'ils disposent d'un programme comme les Repaires jeunesse du Canada ou d'un endroit sécuritaire où ils peuvent acquérir des compétences, cela leur procure un isolat supplémentaire. Le fait qu'un chef ou un adulte attentionné soit à proximité pour les aider dans d'autres facettes de leur vie, particulièrement s'ils sont issus d'une communauté marginalisée, leur confère certainement un avantage supplémentaire.

Nous admettons l'importance des activités non structurées et du jeu libre. Il faut toutefois qu'on leur offre du soutien et que les jeunes aient à leurs côtés une personne attentionnée qui les appuiera dans leurs activités.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Mme Carey souhaite également intervenir.

Mme Andrea Carey: Merci.

Oui, nous voulions réitérer que nous avons indiqué qu'un mélange d'activités structurées et non structurées est très important pour l'amélioration de la culture de l'activité physique. Au cours des deux dernières générations, les jeunes qui pouvaient s'ébattre librement, explorer leur environnement et s'adonner à des activités interactives qui leur permettaient d'acquérir par eux-mêmes des compétences motrices, de la confiance et de la motivation ont été remplacés par ce que nous avons qualifié de jeunes surprotégés qui sont étroitement tenus en laisse et qui ont peu de possibilités d'explorer leur environnement et d'acquérir des compétences.

Nous recommanderions fortement de laisser aux jeunes l'occasion de faire des activités structurées et non structurées, et ferions écho aux propos voulant qu'il soit très important qu'ils soient accompagnés de chefs attentionnés et qu'ils fassent des activités qui les inspirent, les motivent vraiment à explorer leur environnement et renforcent leur confiance et leurs compétences motrices.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Nous allons maintenant entamer notre deuxième tour de questions.

Nous commencerons avec M. Lobb, qui dispose de cinq minutes.

M. Ben Lobb: Merci, madame Gladu.

Mme Damoff a abordé un sujet auquel je réfléchis depuis quelque temps. Cela concerne l'urbanisme dans les villes et les petites communautés. Au regard de la croissance exponentielle des banlieues, je pense qu'on pourrait dire que c'est ainsi que les villes sont pensées. On saurait certainement, simplement en voyant la manière dont nos communautés sont aménagées, qu'il existe souvent un certain manque.

Le système d'éducation réagit lentement à la croissance de la population afin d'offrir des écoles de la taille appropriée. On voit de nombreuses roulottes ou classes mobiles, peu importe le nom qu'on leur confère. En outre, il y a des parcs et parfois des centres récréatifs et d'autres infrastructures semblables. Tous les promoteurs paient des taxes d'aménagement. Bien entendu, une fois les maisons construites, les municipalités perçoivent énormément de taxes.

Comme nous sommes un comité fédéral et non un comité d'urbanisme provincial, notre rapport ou notre motion devraient-ils traiter du processus d'aménagement? Devrions-nous y inclure quelque chose, selon vous?

• (1015)

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Monsieur Watt, vous pouvez prendre la parole.

M. Josh Watt: Je pense que dans son mémoire, l'Association canadienne des commissions scolaires recommande que le gouvernement fédéral continue d'investir dans les installations récréatives locales. Il est question ici d'immobilisations, car on a déjà agi à cet égard par le passé. Grâce aux investissements fédéraux, notamment, nous avons pu effectuer des agrandissements et des rénovations importants, et moderniser les infrastructures récréatives communautaires. C'est donc certainement important.

Pour ce qui est de l'autre point sur le temps de réaction des commissions scolaires en matière d'investissement dans les édifices, vous constaterez que dans de nombreuses provinces, la question relève des compétences provinciales. Au Manitoba, par exemple, le gouvernement provincial est l'unique responsable de la construction d'immobilisations et d'infrastructures. Il en va de même dans d'autres provinces. Il faut que les secteurs et les provinces discutent de la question pour déterminer la manière optimale de combler les besoins.

M. Ben Lobb: Je suis du même avis au sujet du financement fédéral pour les installations récréatives. Je repense au programme de patinoires qui existait il y a quelques années. Un certain nombre de communautés de la région que je représente ont pu construire ou rénover des installations. Dans ma ville natale de Clinton, on a construit un aréna et une piste de marche que tout le monde peut utiliser gratuitement. Ce sont à des démarches comme celles-là que je pense.

Dans le domaine des infrastructures, les dispositions relatives aux centres communautaires diffèrent souvent d'une communauté à l'autre. Je me demande si nous ne devrions pas établir une norme. Par exemple, dans une communauté de 10 000 âmes, la patinoire pourrait s'inspirer de trois plans. Il faut également penser du niveau d'excellence, à la piste de marche ou au gymnase. Je sais, pour avoir visité plusieurs pays, que certains ont instauré diverses normes. Est-ce quelque chose que nous devrions envisager de faire également?

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Je pense que Mme Davis souhaite intervenir.

Mme Melanie Davis: Je voulais simplement parler brièvement des routes et des transports actifs en ce qui concerne le rôle du gouvernement fédéral et des partenariats provinciaux et municipaux.

Il est crucial que ces normes soient instaurées de manière à ce que les voies de transport actif soient sécuritaires pour nos jeunes citoyens. Il ne suffit pas de construire des pistes dépourvues de barrière sur le bord des routes quand un enfant de trois ans apprend à faire du vélo ou se rend à l'école. À peine un enfant sur trois marche pour se rendre à destination, qu'il s'agisse de son école ou de son club. Il est très important de faire preuve de leadership au sujet des voies de transport actif.

M. Josh Berman: Je vous remercie de soulever la question des infrastructures, car nous pensons que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important à cet égard.

Les organisations comme les Repaires jeunesse du Canada et les programmes parascolaires utilisent différentes infrastructures. Ici, à Ottawa, il existe de grands centres spécialisés. Il en va de même dans d'autres villes du pays. Dans certaines municipalités rurales, par contre, les activités se déroulent dans des sous-sols d'églises ou d'autres édifices, et les gens cherchent des occasions de prendre de l'expansion.

Les emplacements et les infrastructures constituent un des principaux obstacles à l'expansion du mouvement des Repaires jeunesse du Canada. Je pense que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important en nous aidant à préparer le terrain et à construire des infrastructures. Depuis plus de 100 ans, nous montrons que nous pouvons collaborer avec des partenaires municipaux, locaux et provinciaux afin d'établir des modèles viables et de continuer d'offrir ces genres de programmes.

Pour en revenir à votre question, il est toujours bon que le gouvernement fédéral offre une certaine orientation sur ce que les communautés ont besoin en fonction de leur taille, mais je pense que les communautés ont une très bonne idée de ce dont elles ont besoin et sont à l'affût d'occasions de croissance à mesure qu'elles continuent d'avancer.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Je pense que M. Way a également une réponse.

M. Richard Way: Je partage l'avis de mes collègues.

Je veux revenir à ce que nous avons dit au début en indiquant que c'est de la folie de refaire la même chose encore et encore en espérant des résultats différents. Les programmes d'infrastructure visent à rénover des patinoires et des installations.

Je pense cependant que nous devons nous souvenir du jeune de cinquième année d'Oakville qui voulait un petit endroit près de chez lui pour être actif. Les programmes d'infrastructure fédéraux tendent à mettre l'accent sur la rénovation et la reconstruction d'installations où il faut se rendre en voiture, alors que nous n'investissons pas dans les petits espaces situés à proximité des enfants qui veulent jouer.

Je pense que nous devons examiner les choses de manière légèrement différente et pas seulement réinventer ce qui existe déjà si nous voulons améliorer ces chiffres déplorables. Il faut étudier la question du point de vue des programmes d'infrastructure.

• (1020)

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Nous accorderons maintenant la parole à M. Peterson pour cinq minutes.

M. Kyle Peterson: Merci, madame la présidente.

Monsieur Joiner, je veux poursuivre la discussion avec vous. Vous vous trouvez dans une situation unique, et je vous remercie de nous faire part de votre histoire admirable.

M. Berman, votre collègue, pourra peut-être ensuite répondre à ma question sur la recherche.

Quelles recherches avez-vous pu voir qui montrent les avantages de l'activité physique sur la santé mentale des jeunes? Est-il juste de dire qu'il s'agit là d'un domaine de recherche en croissance?

M. Adam Joiner: Je peux dire ce qu'il en est des effets sur nos 4 500 membres d'Ottawa.

À partir de six ans, l'estime de soi et la capacité de participer à divers programmes et activités sont considérablement plus élevées chez les enfants qui font de l'activité physique que chez ceux qui n'ont jamais acquis de culture de l'activité physique. C'est cette confiance qui est très difficile à acquérir si on n'a pas l'occasion de développer des compétences à cet égard et d'avoir quelqu'un qui agit à titre de modèle et qui nous offre ces occasions.

La santé mentale pourrait être une simple question de résilience. Les enfants apprennent simplement qu'il n'y a rien de mal à perdre. C'est l'esprit sportif et toutes ces qualités que nous tenons pour acquises, mais que nous utilisons quotidiennement dans le cadre de notre travail. Selon nos observations, c'est là l'avantage de l'activité physique, et je pense qu'il importerait de réaliser une étude longitudinale à ce sujet. À titre de fournisseurs de service, nous pouvons observer les effets et les différences.

M. Josh Berman: J'ajouterais que nous nous appuyons sur les recherches multidisciplinaires d'universitaires et de professionnels du pays et du monde. Nous surveillons et évaluons chacun de nos programmes.

Comme Adam l'a souligné plus tôt, la Bounce Back League est mise en oeuvre à trois endroits au pays. Grâce aux évaluations précoces, nous améliorerons le programme, corrigerons ce qui ne fonctionne pas parfaitement et offrirons plus de formation au personnel pour que les programmes soient encore plus fondés sur des données probantes et aient encore plus d'incidence à mesure qu'ils prennent de l'expansion.

Nous mettons de plus en plus l'accent sur la surveillance et l'évaluation, pas seulement de l'offre, mais aussi des résultats, et je pense que les occasions abondent de renforcer le programme en nouant des partenariats dans les diverses régions du pays.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Je pense que M. Way a une observation à formuler.

M. Richard Way: Je vous conseillerais de lire un article de recherche intitulé *Physical literacy of children with behavioural and emotional mental health disorders*, de Catherine Fortnum et d'un certain nombre d'autres chercheurs. Dans ce cas, les auteurs ont conclu que de façon générale, la culture de l'activité physique est moins développée chez les enfants qui ont des maladies mentales que chez ceux qui n'en ont pas. Il existe donc des recherches dressant un lien entre la santé mentale et la culture de l'activité physique.

M. Kyle Peterson: Merci de cette suggestion, monsieur Way.

J'ai une question qui s'adresse à tous les témoins.

Quand je préparais cette motion l'automne dernier, il y a près d'un an, et que je consultais un éventail de parties prenantes, de nombreux thèmes communs sont ressortis. On m'a notamment fait remarquer qu'un grand nombre d'organisations accomplissaient un travail extraordinaire, sans nécessairement se connaître mutuellement ou collaborer, toutefois.

Comme certains l'ont souligné, le problème vient en partie du fait que nous avons presque créé un environnement concurrentiel où les ressources sont limitées; les organisations qui partagent les mêmes objectifs et les mêmes modes d'intervention luttent donc les unes contre les autres pour obtenir les ressources qu'offre le gouvernement fédéral. Considérez-vous que cette situation nous empêche d'obtenir les résultats que nous devons atteindre?

Madame Davis.

Mme Melanie Davis: Éducation physique et santé Canada et cinq autres organisations ont institué la Canadian Alliance for Healthy School Communities il y a deux ans. Les communautés scolaires saines sont constituées d'élèves actifs physiquement, et offrent des programmes de nutrition ainsi qu'un environnement propice à la santé.

Lors de notre première réunion, nous avons procédé à un test pour évaluer le niveau de collaboration entre les gens. À une extrémité du spectre, il y a les chasses gardées et la concurrence, et de l'autre, l'intégration et la collaboration. La première fois que nous avons évalué notre situation, nous étions en concurrence. Deux ans plus tard, nous nous orientons vers un modèle de collaboration.

Les témoins ici présents viennent des secteurs de l'éducation, des loisirs et de la santé à l'échelle municipale, communautaire, fédérale et provinciale.

Il est possible de changer la donne, mais vous avez raison: c'est absolument comme cela que nous avons travaillé ces 10 dernières années. La situation est toutefois en train de changer. Pour en revenir à la vision commune, cette dernière dépend en grande partie de notre capacité à mettre de côté la concurrence pour travailler en collaboration.

• (1025)

M. Kyle Peterson: Merci.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Nous accordons maintenant la parole à M. Lobb pour cinq minutes.

M. Ben Lobb: Nous avons brièvement parlé de l'alimentation des Canadiens. Je suppose qu'elle a légèrement changé au cours des 20 dernières années: c'est l'évolution.

Je vais, une fois de plus, revenir aux parents. Je n'ai pas de dent contre eux, mais je vais revenir encore à eux. J'achète mon café chez McDonald's, soit à l'intérieur, soit au service au volant. Je suis étonné par les files d'attente au double poste de commande au volant et aux petits kiosques où on peut passer sa commande. Je vois sortir des sacs et des sacs de nourriture tout le temps. Je ne critique pas seulement McDonald's, car les établissements de restauration rapide sont légion, et je sais que ces restaurants ne proposent pas que des aliments sains.

Que faisons-nous pour infléchir un peu cette tendance? Je ne prétends pas que tout le monde mange du McDonald's tous les jours pour souper, mais que faisons-nous? Les parents savent que le Big Mac n'est pas un choix sain, mais ils en commandent quand même. Ils savent que le lait au chocolat ou les boissons gazeuses ne sont pas nécessairement sains. Ils ont bon goût, mais contiennent énormément de sucre.

Que faisons-nous? L'alimentation constitue un problème aussi important que le manque d'activité physique.

Qu'en pensez-vous?

Mme Melanie Davis: Je peux traiter de la question.

Dans le cas de McDonald's, la chaîne offre des choix santé un peu partout dans le monde. Le gouvernement pourrait, par exemple, demander que les établissements semblables commencent à offrir davantage de choix sains.

M. Ben Lobb: Nous savons toutefois que les gens ne vont pas chez McDonald's pour commander une salade. Nous le savons.

Mme Melanie Davis: Oui. Ce n'est donc qu'une partie de la réponse.

Il faut également faire de l'éducation pour informer les jeunes sur ce qui est sain et ce qui ne l'est pas. Les jeunes ont énormément d'influence sur leurs parents. Sachant que 95 % des enfants fréquentent l'école, si nous inculquons ces leçons dans les établissements d'enseignement, les jeunes les ramèneront à la maison.

Ma fille, par exemple, a appris quelque chose au sujet du sucre, et pendant des semaines, elle a complètement banni le sucre. C'est la leçon qu'elle a ramenée à la maison. En ciblant les jeunes pour qu'ils éduquent leur famille sur ce qui est sain et ce qui ne l'est pas, on dispose d'une stratégie afin de modifier les habitudes.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Je pense que Mme Carey veut intervenir.

Mme Andrea Carey: Oui. Je vous remercie de la question.

Nous sommes très favorables à la taxe sur le sucre et les produits de consommation sucrés en général, et considérons qu'il s'agit d'une approche à adopter. Nous pensons également...

M. Ben Lobb: Pardonnez-moi, mais puis-je vous interrompre?

Quand vous parlez de « produits de consommation sucrés », dites-vous que tous les produits contenant du sucre ajouté devraient être taxés? Est-ce ce que vous proposez?

Mme Andrea Carey: Je pense que dans notre système alimentaire, tout ce qui se trouve sur les tablettes des allées intérieures des supermarchés est bourré de sucre. Il faut manifestement se pencher sur le problème pour en arriver à un équilibre à cet égard. Nous sommes en faveur d'une taxe sur le sucre et d'une étude visant à déterminer comment nous pouvons utiliser cet outil pour améliorer les résultats en matière de santé au Canada.

Nous voulons également mettre en lumière un programme appelé Appetite to Play auquel nous travaillons en Colombie-Britannique. Il s'agit d'un programme d'éducation de la petite enfance qui fait intervenir des chefs de programmes destinés aux jeunes enfants dans les domaines de l'alimentation, du développement des compétences motrices et de l'activité physique. Ce programme offre un certain nombre de ressources aux parents ainsi qu'aux chefs de programmes à propos des choix sains, proposant notamment des recettes. Il vise à expliquer dès le plus jeune âge ce qui constitue des aliments sains, comment ils se concoctent et de quelle manière on peut participer au processus de saine alimentation.

• (1030)

M. Ben Lobb: Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite intervenir? Me reste-t-il du temps?

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Il vous reste une minute.

M. Ben Lobb: M. Way disait qu'on peut rénover les arénas et d'autres structures, mais qu'il faut également s'occuper des petits espaces. Je pense que c'est à cela qu'on fait référence avec l'intégration au sein d'un modèle d'aménagement avec les municipalités et les villes. Je conviens qu'il est bon de rénover un aréna ou un terrain de soccer, mais il est également important de disposer d'un parc entièrement fonctionnel qui soit sécuritaire pour les enfants ou d'un petit centre communautaire en cours de route.

Je remercie M. Peterson d'avoir soulevé la question. Chose certaine, il n'existe pas de réponse unique dans cette situation. Tout le monde devra aller dans la bonne direction pour arriver aux bons résultats.

[Français]

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Madame Quach, vous avez la parole pour trois minutes.

Excusez-moi, je fais erreur.

[Traduction]

Monsieur Peterson, vous avez de nouveau la parole pour cinq minutes, après quoi ce sera le tour de Mme Quach.

M. Kyle Peterson: Merci, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins. Notre rencontre tire à sa fin, mais comme nous recevons quatre groupes de témoins, je veux demander à tous quelle recommandation ils nous feraient s'ils pouvaient en formuler une.

Soyez aussi brefs que possible. Vous disposez peut-être d'une minute 10 secondes chacun.

Je commencerai par M. Watt, à Winnipeg.

M. Josh Watt: Je vous soumettrais une recommandation qui ne figure pas dans notre mémoire: il faudrait continuer d'avoir un dialogue permanent sur le sujet afin de concentrer les efforts et l'énergie dans ce dossier.

M. Kyle Peterson: Parfait. Merci.

Nous entendrons maintenant la Société du sport pour la vie.

M. Richard Way: Nous recommanderions des tables de partenariat multisectorielles à l'échelle communautaire afin d'améliorer la culture de l'activité physique pour tous.

M. Josh Berman: D'autres parleront des écoles, et je pense qu'il importe de parler des enfants et des jeunes dans leur ensemble, notamment de la manière dont ils occupent leur temps. Les Repaires jeunesse du Canada jugent toutefois que les jeunes passent tellement de temps à l'extérieur de l'école, que ce soit pendant l'été, les journées pédagogiques, les relâches scolaires ou les fins de semaine, que les programmes offerts à l'extérieur des établissements peuvent jouer un rôle important en permettant de s'attaquer au manque d'activité physique, aux problèmes de santé mentale et à d'autres questions.

Mme Melanie Davis: Pour faire le lien entre tous ces éléments, nous recommandons la création d'un poste de secrétaire parlementaire de l'activité physique, qui se servirait de la vision commune pour réunir toutes les parties prenantes.

M. Kyle Peterson: Je pense que c'était également une bonne approche que de réunir tous les ministres provinciaux et fédéraux avec l'ensemble des parties prenantes.

Il me reste un peu de temps. Le problème est en grande partie une affaire de culture et est le résultat de la manière dont notre société fonctionne et dont nous envisageons la vie et la routine quotidiennes. C'est, bien entendu, une tâche herculéenne que de modifier la culture

de tout un pays. C'est moins que l'on puisse dire. Les infrastructures et les systèmes peuvent être en place, et nous pouvons donner l'impulsion pour modifier les choses, mais sans changement de culture, nous n'y parviendrons pas.

Selon vous, quel rôle le gouvernement fédéral peut-il jouer afin d'influencer le changement de culture nécessaire?

Je commencerai par Mme Davis.

Mme Melanie Davis: Il y a plusieurs années, j'ai travaillé avec les Nations unies afin de concevoir des villes adaptées aux enfants. Ces villes reposaient sur 10 éléments de base, dont un prévoyait que chaque budget comporte un passage où on s'interrogerait sur l'incidence des mesures sur les enfants et les jeunes des communautés.

C'est le même genre de réflexion qu'il faut faire pour que chaque décision tienne compte de la manière dont nous influençons la vie des enfants et des jeunes. Ce questionnement commencera à s'intégrer à nos systèmes et à notre prise de décisions, pavant la voie au changement de culture.

M. Kyle Peterson: Merci.

J'ai deux minutes, alors je peux entendre tout le monde.

Monsieur Joiner, vous voulez intervenir?

M. Adam Joiner: Je suis d'accord avec Melanie. Le plus important pour nous consiste à pouvoir continuer de servir les enfants et les jeunes, et à leur offrir plus de ressources et de soutien. De nombreux programmes des Repaires jeunesse du Canada et des partenaires communautaires du pays sont submergés de jeunes à la recherche d'activités. Le gouvernement fédéral et tous les ordres de gouvernement peuvent jouer un rôle clé important en contribuant à améliorer la situation et en continuant de fournir des ressources aux organisations qui cherchent à aider les jeunes Canadiens.

● (1035)

M. Kyle Peterson: D'accord.

Monsieur Watt, quel est votre avis?

M. Josh Watt: En ce qui concerne la théorie des agents de socialisation, je me dois de dire — et je prêche pour ma paroisse — que l'éducation, l'éducation et l'éducation est la clé du changement d'une culture entière pour le meilleur et pour le mieux. Il faut mettre l'accent sur la saine alimentation dans nos écoles, sans laisser de côté les autres programmes offerts, car nous devons tous travailler en collaboration; nous considérons que c'est une responsabilité partagée et que l'éducation peut favoriser ce changement.

M. Kyle Peterson: Merci.

J'aimerais maintenant avoir le son de cloche de la Société du sport pour la vie.

Mme Andrea Carey: Nous vous recommanderions d'investir dans la vision commune et de la mettre en oeuvre.

M. Kyle Peterson: Merci.

[Français]

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Mme Quach a la parole pour trois ou quatre minutes.

Mme Anne Minh-Thu Quach: Merci.

Les témoins ont tous parlé de l'importance d'avoir une bonne alimentation et de maintenir de saines habitudes de vie.

Ma question s'adresse à tous.

Pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait proposer un projet de loi pour limiter la publicité faisant la promotion de la malbouffe auprès des enfants? On sait qu'il y a plusieurs groupes au Québec qui se consacrent à ce problème. D'ailleurs, c'est dommage qu'aucun groupe du Québec n'ait été invité à témoigner au cours de cette étude. Nous parlions des parents un peu plus tôt, et il y a notamment les Centres intégrés de santé et de services sociaux, au Québec, qui les aident à faire des choix judicieux.

[Traduction]

Mme Melanie Davis: Au cours de la dernière année, nous avons beaucoup travaillé avec l'ancienne sénatrice Nancy Greene Raine, qui s'est particulièrement investie dans le dossier pour faire avancer les choses. Des initiatives ont certainement été mises en place dans les systèmes d'éducation. Je laisserai nos collègues du secteur communautaire le soin de dire s'il en va de même ou non de leur côté.

M. Adam Joiner: Nous considérons certainement comme une priorité d'aider les jeunes à faire de bons choix, notamment en offrant de l'éducation sur la saine alimentation, en proposant des choix aussi savoureux que nutritifs et en montrant que l'alimentation a une incidence directe sur la manière dont on se sent.

Il existe une corrélation directe entre ces éléments, et nous investissons beaucoup de temps et d'efforts afin de montrer aux enfants et aux jeunes l'importance d'une saine alimentation et de la consommation de bons aliments. Ici encore, la question n'est pas que du ressort des Repaires jeunesse du Canada. De nombreux organismes sociaux passent beaucoup de temps à tenter d'inculquer ces leçons.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Je vous posais cette question, parce qu'un projet de loi fédéral fait exactement cela. Il s'agit du projet de loi S-228, qui est actuellement bloqué au Sénat, malheureusement, alors que nous avons voté en sa faveur à la Chambre des communes. Si vous vouliez faire pression auprès des sénateurs qui bloquent ce projet de loi, ce serait profitable à tout le monde.

Dans le même ordre d'idées, il y a aussi la question de la prévention.

On parle beaucoup des bienfaits de l'activité physique en dehors de l'école. Ne pourrions-nous pas faire de la prévention bien plus tôt? J'ai été enceinte deux fois, et je pense aux cours prénataux. Pourquoi ne pas profiter de ces cours pour faire de la prévention en matière d'alimentation, pour expliquer l'importance de faire des activités avec ses enfants?

Il a été question de l'aide apportée aux parents au Québec. Sur le plan de la santé publique, le fédéral ne devrait-il pas de son côté investir dans des activités de prévention à l'occasion des cours prénataux ou en d'autres circonstances, pourvu qu'on atteigne les parents? On pourrait lancer des campagnes de publicité à la télévision et à la radio afin de donner des stratégies aux parents susceptibles de les aider à convaincre leurs enfants à devenir plus actifs, par exemple.

Ma soeur est médecin. Quand elle propose une période d'activités de 30 minutes par jour, les parents disent qu'ils n'ont pas le temps. Si elle réduit la période à 15 minutes par jour, les parents soutiennent qu'ils n'ont toujours pas le temps. Lorsqu'elle recommande une période d'au moins 5 minutes par jour, les parents n'osent pas dire qu'ils n'ont pas le temps, mais ils ne le font pas.

Ne serait-il pas utile que le fédéral lance une campagne de sensibilisation afin d'offrir aux parents des stratégies pour favoriser l'activité physique?

M. Josh Watt: À notre avis, madame Quach, il est important d'avoir des programmes à tous les échelons, prénatal, périnatal et postnatal.

Au Manitoba, nous avons des centres de la petite enfance et de la famille. Des coupons pour les produits laitiers sont remis à tous les parents francophones. Cela ne leur coûte rien, peu importe le revenu du ménage. Il est bien important de promouvoir les programmes de sensibilisation dans toute la communauté, particulièrement pour veiller à ce que les enfants aient une alimentation adéquate.

• (1040)

[Traduction]

M. Richard Way: La réponse est oui. Nous avons besoin de stratégies audacieuses pour changer les choses. Nous sommes favorables à l'éducation prénatale, à l'interdiction de la publicité et à la taxe sur les produits de consommation sucrés. Nous collaborons étroitement avec une organisation autofinancée dont le site Web, intitulé Actif pour la vie, s'adresse aux parents. Il s'agit toutefois d'une initiative autofinancée.

Il faut investir pour combler tous ces besoins si nous voulons améliorer les statistiques dramatiquement mauvaises présentées ce matin. Alors oui, agissons dans ce dossier.

Mme Melanie Davis: J'ai une dernière suggestion à formuler sur la manière dont nous devons intervenir. Dans le cadre de nos efforts, nous devons admettre avant tout le caractère disproportionné de la représentation, certains groupes étant surreprésentés alors que d'autres sont sous-représentés. Par exemple, les cours prénataux profitent-ils vraiment aux personnes touchées de manière disproportionnée?

Il ne convient pas de faire plus de la même chose. Nous devons agir différemment. Les cours prénataux sont une suggestion formidable, mais je recommanderais de vérifier si nous rejoignons les personnes qui ont absolument besoin de soutien. Il faut que diverses personnes et différents acteurs soient à la table pour répondre à ces questions. Il faudrait absolument agir de manière différente.

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Je veux remercier tous nos témoins d'aujourd'hui. Vous avez accompli de l'excellent travail. Malheureusement, notre temps est écoulé.

Madame Quach, vous avez la parole.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Puis-je présenter une motion au Comité demandant au gouvernement...

[Traduction]

La vice-présidente (Mme Marilyn Gladu): Le quorum étant malheureusement réduit, le Comité ne peut être saisi de motions ou procéder à des votes.

Je tiens toutefois à informer les membres du Comité que nous donnerons les instructions de rédaction à ce sujet cet après-midi, à la fin de notre séance.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>